



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées que le Conseil de la Ville de Montréal-Est étudiera lors de sa séance ordinaire qui se tiendra virtuellement le **mercredi 21 avril 2021** à compter de **19 h**, et ce, conformément au Décret 1020-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 tel que modifié par l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, les demandes de dérogations mineures ayant pour objet :

Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 251 192 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis au 9990 boulevard Métropolitain Est à Montréal-Est :

- Permettre l'aménagement d'un écran végétal d'une hauteur moyenne de 7 mètres, pour les usages autres d'habitation, au lieu de 3 mètres

Pour l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 252 103 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et sis au 11 346 rue Sainte-Catherine à Montréal-Est :

- Permettre une case de stationnement de 4.8 mètres au lieu de 5.55 mètres

Conformément au Décret 1020-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 tel que modifié par l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020. Ainsi, toute personne ou tout organisme qui désirent s'exprimer sur ces demandes peuvent le faire en posant leurs questions ou en faisant parvenir leurs commentaires, par écrit au greffier, Me Roch Sergerie, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

1. par la poste à l'adresse suivante :
Direction des affaires juridiques et du greffe
Ville de Montréal-Est
11370, rue Notre-Dame, 5^e étage
Montréal-Est (Québec) H1B 2W6
2. par courriel à l'adresse suivante : greffe@montreal-est.ca
3. par télécopieur au 514 907-2007

Ces questions ou ces commentaires doivent parvenir à la Direction des affaires juridiques et du greffe au plus tard le **9 avril 2021 à 16 h 30.**

Donné à Montréal-Est, le 24 mars 2021.

Roch Sergerie, avocat et OMA
Directeur des affaires juridiques et greffier